

Réunion en mairie d'Hillion le 24/11/2022

Présents : Mme Guennou, S. Hamon, J.Y. Cabaret, Alain Helbert, S. Lelièvre

Exonération fiscale

Rappel des démarches de la précédente équipe communale auprès de la DDFIP. Mme le maire pense que la situation en zone rouge doit permettre un dégrèvement de la taxe foncière lors du prochain calcul prévu en 2023. Elle préside la commission des impôts et va intervenir auprès de la DDFIP.

Zone bio

Rappel des points envisagés par M. Cosson : **le terrain communal route des grèves** a aménager en parking avec **un cheminement piéton** entre ce parking et le GR34, l'aménagement en **parking du terre-plein** situé vers le 22 route des Grèves.

Mme le maire va se renseigner sur ces projets.

On aborde la question de l'**assainissement** : une zone bio dans le secteur des grèves devrait permettre de relancer les demandes de subvention. Mme le maire est d'accord sur le principe de la subvention, elle ne connaît pas l'agence de l'eau Loire-Bretagne qui jusqu'en 2017 était la source de cette subvention mais va se renseigner.

GEMAPI

le nouveau vice-président en charge des "Risques majeurs et prévention des inondations" est M. Jean-Paul Hamon de Quintin. Mme le maire regrette le retrait de M. Hamayon maire d'Yffiniac qui lui semblait mieux placé.

Nous exprimons notre désaccord quant à l'exclusion de la Gemapi des digues situées en fond d'anse d'Yffiniac (Saint-jean, Cré). Ces digues privées sont pourtant les plus fragiles et les plus soumises au risque cumulé d'inondation et de submersion marine !

L'étude de dangers promise pour fin 2021, puis fin de l'été 2022 n'est toujours pas publiée et nous n'arrivons pas à obtenir le relevé topographique des digues.

Mme le maire rappelle que c'est SBAA qui a la compétence GEMAPI. Une réunion d'information est en programmation quant à l'étude de dangers elle est réalisée par le CEREMA.

Contrairement à ce qui avait été annoncé la mairie ne peut pas racheter les digues privées car ce serait une compétence SBAA.

Pour les membres du CA présents, le rédacteur Sylvain Lelièvre